

EDUCATION EN DANGER !

**80 000 suppressions de postes
dans l'éducation depuis 2007...**

Nous accusons!



Le gouvernement de vouloir casser l'école publique



Le gouvernement de remplacer le service public d'éducation par un « service minimum d'éducation »



Le gouvernement d'aggraver les inégalités scolaires avec sa politique de régression éducative



Le gouvernement de mener une politique de « discrimination négative » à l'encontre des élèves en difficulté



Le gouvernement de rejeter sur les familles la responsabilité de l'échec scolaire

Luttons Solidaires !

Votons

SUD éducation !



Le syndicat solidaire, unitaire et démocratique



L'école que nous voulons !

Pour une école démocratique

- ⇒ Travail en équipe, formation mutuelle, concertation régulière sur le temps de travail
- ⇒ Rôle souverain du conseil des maîtres
- ⇒ Pas de création d'EPEP (établissement public de l'enseignement primaire), ni réseaux d'écoles, ni chef d'établissement
- ⇒ Suppression de toutes formes de fichage : livret de compétences, bases élèves...

Des moyens pour une école émancipatrice et solidaire

- ⇒ Création immédiate de tous les postes nécessaires, en fonction, des besoins exprimés par les équipes (RASED, titulaires remplaçants, maître supplémentaires, ouverture de TPS...)
- ⇒ Abandon des décrets Darcos, du socle commun, des nouveaux programmes.
- ⇒ Abandon des évaluations nationales CE1 et CM2
- ⇒ Des moyens pour fonctionner: 15 élèves en petite section, 20 dans les autres classes en ZEP, 23 pas plus en zone banale, 5 maîtres pour 4 classes.

Pour une prise en charge des difficultés scolaires à la hauteur des besoins

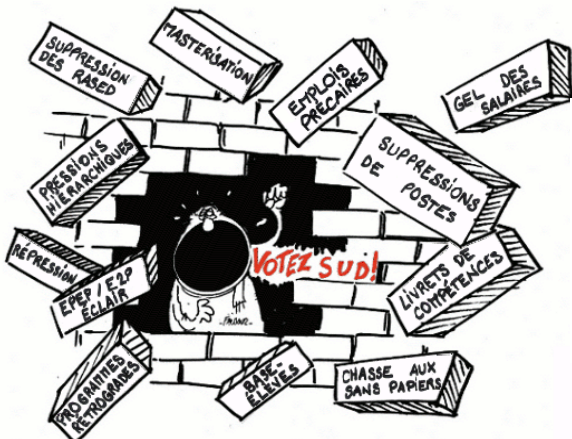
- ⇒ Abandon de la réforme Darcos, concernant l'aide personnalisée
- ⇒ Des moyens pour fonctionner en équipe: équipes de RASED complètes partout et en nombre suffisant.

Pour une vraie formation initiale et continue

- ⇒ Abrogation des décrets de maîtrise
- ⇒ Le retour à un recrutement à Bac+3 et à une formation en 2 ans, rémunérée en tant que stagiaire
- ⇒ Un processus d'évaluation clair avec des critères connus de tous et appliqués équitablement
- ⇒ Le droit au renouvellement de scolarité et le droit à la défense syndicale devant les jurys et le Recteur
- ⇒ Des formateurs qualifiés en nombre suffisant.

En CAPD, défense individuelle des collègues et avancée des droits collectifs

- ⇒ Contrôler les critères retenus par l'administration et informer les personnels du déroulement des délibérations.
- ⇒ Défendre chaque collègue
- ⇒ Faire avancer des revendications élaborées collectivement



**POUR UNE AUTRE ÉCOLE !
POUR UNE AUTRE SOCIÉTÉ !**

POUR UNE ECOLE DEMOCRATIQUE

- ⇒ Travail en équipe, formation mutuelle, concertation régulière sur le temps de travail.
- ⇒ Rôle souverain du conseil des maîtres
- ⇒ Pas de création d'EPEP (établissement public de l'enseignement primaire), ni réseaux d'écoles, ni chef d'établissement
- ⇒ Au moins une décharge complète de direction par école, gérée collectivement en conseil des maîtres
- ⇒ Suppression de la notation et de l'inspection; une évaluation différente, formative et constructive. Pas d'entretien d'évaluation, pas de paye au mérite ni de primes
- ⇒ Pas de service minimum en cas de grève.
- ⇒ Suppression de « base élèves », de la BNIE (base nationale d'identifiant élève), et du livret personnel de compétences.

POUR LE DROIT A L'EDUCATION POUR TOUS DES MOYENS POUR UNE ECOLE EMANCIPATRICE ET SOLIDAIRE

- ⇒ Abandon des décrets Darcos, du socle commun, des nouveaux programmes.
- ⇒ Abandon des évaluations nationales CE1 et CM2
- ⇒ Des moyens pour fonctionner: 15 élèves en petite section, 20 dans les autres classes en ZEP, 23 pas plus en zone banale, 5 maîtres pour 4 classes.
- ⇒ Réaffirmer le rôle essentiel de l'école maternelle. Scolarisation des 2 ans dans des conditions adaptées.
- ⇒ Gratuité de l'école. Egalité de traitement pour chaque élève
- ⇒ Création en nombre suffisant de postes d'enseignants titulaires remplaçants.
- ⇒ Titularisation des personnels précaires
- ⇒ Repenser les rythmes scolaires en tenant compte des rythmes de l'enfant et des conditions de travail des enseignants.
- ⇒ CLAD, CLIS, SEGPA en nombre suffisant
- ⇒ Augmentation des CLIN pour les nouveaux arrivants.
- ⇒ Pérennisation et extension des classements en ZEP.
- ⇒ Augmentation du nombre de postes de médecins et d'infirmières.

PRISE EN CHARGE, A LA HAUTEUR DES BESOINS, DE LA DIFFICULTE SCOLAIRE

- ⇒ Abandon de la réforme Darcos, concernant l'aide personnalisée. La difficulté scolaire ne peut pas se résoudre à coup d'heures supplémentaires ni de stages pendant les vacances.
- ⇒ Des moyens pour fonctionner en équipe: équipes de RASED complètes partout et en nombre suffisant.
- ⇒ Création de postes correspondants aux besoins dans chaque spécialité.
- ⇒ Augmentation du nombre de départs en CAPA-SH. Retour aux 700H de formation et remplacement systématique des stagiaires.

SCOLARISATION DES ENFANTS HANDICAPES

- ⇒ Mise en œuvre de tous les moyens nécessaires à la scolarisation des enfants handicapés au sein des écoles et dans les établissements spécialisés
- ⇒ Abrogation de la loi Montchamp de 2005 instaurant les ex-MDPH, promulgation d'une nouvelle loi permettant une réelle prise en charge, avec création d'une structure où tous les acteurs concernés (handicapés, parents, professionnels de santé, associations, écoles, établissements), pourraient faire évoluer ensemble les projets et les structures d'accueil des handicapés.
- ⇒ Reconnaissance des métiers d'aide à la personne handicapée, par la création d'une formation spécifique et de postes statutaires.

FORMATION CONTINUE

- La suppression des IUFM entraîne la disparition d'une grande partie de la formation continue sur le temps de travail.**
- ⇒ Application des textes permettant d'obtenir 36 semaines de formation au cours de sa carrière, sur le temps de travail
- ⇒ Une formation qui répondent aux besoins exprimés par l'ensemble des personnels et des équipes, et qui ne soit pas une simple application des textes ministériels
- ⇒ Augmentation du volume de stages sur le temps de travail

FORMATION INITIALE

- Abrogation des décrets de mastérisation. Restauration du cadre national pour:**
- ⇒ Le retour à un recrutement à Bac+3 et à une formation en 2 ans, rémunérée en tant que stagiaire, en lien avec les réalités du terrain et permettant d'aborder les différents aspects du métier, école maternelle, ASH, lecture, gestion de classe etc... et augmentation des stages en pratique accompagnée, formation validée par un Master.
- ⇒ Un processus d'évaluation clair avec des critères connus de tous et appliqués équitablement
- ⇒ Le droit au renouvellement de scolarité et le droit à la défense syndicale devant les jurys et le Recteur
- ⇒ Des formateurs qualifiés en nombre suffisant

EN CAPD

- Contrôler les critères retenus par l'administration et informer les personnels du déroulement des délibérations. Défendre chaque collègue. Faire avancer des revendications élaborées collectivement pour:**
- ⇒ Une véritable réflexion sur la situation de l'académie, permettant d'apporter des réponses concrètes aux questions de l'ASH, des ZEP, des postes difficiles en ZEP et en zone banale.
- ⇒ La suppression de la note de mérite dans tous les barèmes
- ⇒ La progression de toutes et tous au rythme le plus rapide
- ⇒ La suppression des postes à profil
- ⇒ Aucun débutant en ASH ou poste difficile, sauf volontariat
- ⇒ Augmentation du nombre de postes en réadaptation
- ⇒ Réelle prise en compte de la souffrance au travail avec possibilité de reconversion professionnelle volontaire
- ⇒ Débutants PES en moyen supplémentaire dans les écoles
- ⇒ Respect des demandes de temps partiel, de détachement et de disponibilité

**On ne lâche rien !
Renforcez le syndicalisme de lutte**

5 bonnes raisons de voter SUD

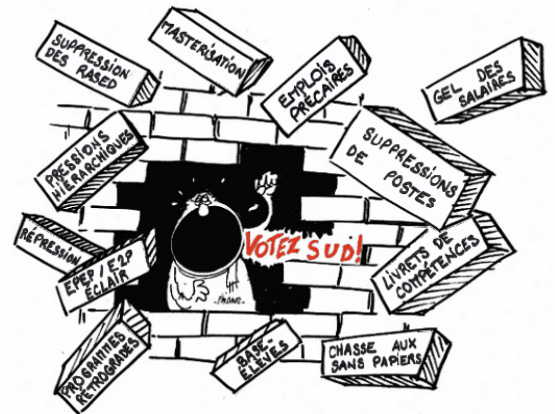
**Voter SUD
c'est renforcer le syndicalisme
de lutte au quotidien !**

**Voter SUD
c'est voter pour l'indépendance
vis-à-vis des pouvoirs politiques
et institutionnels !**

**Voter SUD
c'est voter pour la défense
résolue de tous les personnels !**

**Voter SUD
c'est voter pour une autre école,
une autre société !**

**Voter SUD
c'est voter pour l'unité !
De la maternelle à l'université : un seul syndicat !
Précaire-titulaire unis contre la précarité.
Unité intersyndicale pour développer les luttes**



**Créteil
Sud
Education**

SOMMAIRE

- Page 1**
Ecole en danger
Page 2
L'école que nous voulons!
Page 3
Profession de foi
Page 4
Votez Sud !

SUD Éducation Créteil
Maison des syndicats de Créteil
11-13 rue des Archives
94010 Créteil cedex
Tel : 01.43.77.33.59

e-mail : contact@sudeduccreteil.org

<http://www.sudeduccreteil.org>

**Syndicat affilié
à l'UNION SYNDICALE
SOLIDAIRES**

Directeur de la publication :

Luc Colpart

Commission Paritaire

N° 1210S07631

Votez SUD!